

### **Préparation de rentrée 2013 dans l'académie de Versailles :**

#### **400 emplois en plus mais le Rectorat veut continuer de supprimer des postes en collèges et lycées**

Selon le Ministre de l'Education nationale, la rentrée 2013 devrait être celle du changement. Dans l'académie de Versailles, cet engagement ne se traduit pas, pour le moment, dans la réalité!

Les opérations de préparation de la rentrée 2013 montrent que celle-ci sera aussi difficile que la rentrée 2012, considérée comme la pire rentrée jusqu'alors. Dans les collèges et les lycées, les moyens supplémentaires ne compensent qu'à peine la hausse des effectifs (+ 0,003 du H/E dans les collèges, - 0,014 dans les lycées) et la pénurie continue d'imposer sa loi d'airain : effectifs chargés en classe, raréfaction des dédoublements, disparition d'options...

A la veille des Comités Techniques sur les créations/suppressions de poste, les projets de l'Administration remis aux élus des personnels, en dépit d'une dotation de 400 emplois supplémentaires dans le 2<sup>nd</sup> degré, restent marqués par la poursuite des suppressions de postes dans trois départements sur quatre (-41 postes dans les Yvelines, - 6 dans l'Essonne, - 7 dans les Hauts de Seine) et, quand il y a des créations nettes comme dans le Val d'Oise, elles sont bien en deçà des moyens supplémentaires attribués (38 pour 117 emplois supplémentaires). Ces mesures, si elles se confirment, conjuguées à l'affectation des stagiaires, toujours considérés comme des moyens d'enseignement, sur des postes de titulaires, entraîneront une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels : service à cheval sur plusieurs établissements, mutation non satisfaite, inflation des heures supplémentaires...

Cette rentrée catastrophique est la conséquence :

- des choix budgétaires et éducatifs du Gouvernement : les moyens nouveaux correspondent en réalité au recrutement anticipé des concours 2014 et à l'utilisation des admissibles, sans formation, non titulaires d'un concours, qui seront payés à mi-temps pour effectuer 6 h de service ; la réforme des lycées et de la voie technologique conçue par Chatel pour supprimer des postes se poursuit ; le taux d'heures supplémentaires est maintenu à un niveau intolérable...
- d'une gestion discrétionnaire des moyens par les chefs d'établissements, soutenue par le SNPDEN (syndicat majoritaire des personnels de direction) et confortée par le Rectorat, qui conduit à nier les principes même du dialogue social : contournement du rôle des élus en CA, refus de ventiler tous les moyens et de créer des postes chaque fois que c'était possible

Ce sont les élèves et les personnels qui vont pâtir de ces choix en termes de conditions d'études, de travail et d'affectation. C'est le Service public d'éducation qui continue d'être gravement attaqué !

Telle qu'elle est préparée, la rentrée va à l'encontre des besoins et des intérêts des élèves et des personnels. Les élus du SNES sont déterminés dans les Comités techniques qui vont se tenir du 28 mars au 2 avril à obtenir le maximum de créations de postes.

*Arcueil, 27 mars 2013*